



NB : Répondre sur 2 feuilles séparées :

Questions 1 sur une feuille.

Questions 2, 3 a, b, c et questions subsidiaires sur une autre feuille.

1 – Exposez les principales initiatives dans la construction de l'Europe de la Défense depuis 2014 et expliquez pourquoi l'Europe a connu une accélération dans ce domaine jusqu'alors peu investi (événements géopolitiques et leurs conséquences). (/ 6 points)

2 – Le domaine de la sécurité-défense relève-t-il d'une compétence de l'Union européenne ? Si oui, de quelle catégorie de compétences s'agit-il ? Sinon montrez de quelle manière l'Union européenne peut agir dans ce domaine. (/ 3 points)

3 – En vous appuyant sur vos connaissances et les ressources jointes, vous répondrez aux questions suivantes. **Attention, prenez du recul : il ne s'agit pas de recopier le texte mais de reformuler les idées à l'aide de vos propres mots (pas de paraphrase). Cette capacité à prendre du recul sera évaluée.**

Ressources :

Guillaume Benoit, « La BCE choisit de baisser ses taux face à l'incertitude économique », *Les Echos*, 18 avril 2025.

Données dette publique des Etats de l'UE : Eurostat

3a – Pour quelles raisons la présidente de la BCE, Christine Lagarde, a-t-elle décidé en avril d'une septième baisse des taux d'intérêt directeurs (et notamment du principal taux : la facilité de refinancement) de la BCE depuis juin 2024 ? (/ 4 points)

3b – Pourquoi n'y a-t-il actuellement pas de risques inflationnistes en zone euro ? (/ 4 points)

3c – Au-delà de la politique monétaire, exposez au moins un autre levier pour soutenir l'économie européenne et indiquez les freins qui pourraient exister dans sa mise en oeuvre ? Pour répondre à cette question, vous pourrez commenter le graphique du taux d'endettement public des Etats de l'UE. (/ 3 points)

Questions subsidiaires (bonus) :

1 – Y a-t-il eu une nouvelle baisse des taux d'intérêt de la BCE en juin 2025 ou la BCE a-t-elle marqué une pause ?

2 – Quel est le pays qui intégrera la zone euro en janvier 2026 ?

Documents sauvegardés

LesEchos

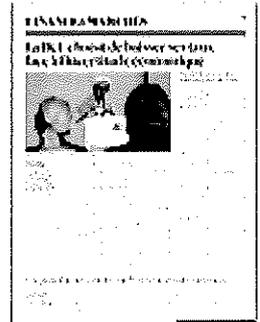
© 2025 Les Echos. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 16 juin 2025 à Université-de-Reims-Champagne-Ardenne à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20250418-EC-01402455447295

Nom de la source	Vendredi 18 avril 2025
Les Echos	Les Echos • no. 24446
Type de source	• p. 28
Presse • Journaux	• 790 mots
Périodicité	Politique monétaire
Quotidien	
Couverture géographique	
Nationale	
Provenance	
France	



La BCE choisit de baisser ses taux face à l'incertitude économique

GUILLAUME BENOIT

Alors que les errements de la guerre commerciale pèsent sur la croissance, la Banque centrale européenne a réduit une nouvelle fois ses taux directeurs d'un quart de point.

La décision avait fini par s'imposer d'elle-même au cours des derniers jours. La Banque centrale européenne a confirmé jeudi qu'elle baissait ses trois taux directeurs d'un quart de point. A compter du 23 avril, le taux de dépôt sera ramené à 2,25 %, celui de la facilité de refinancement à 2,50 % et celui de la facilité de prêt marginal à 2,65 %.

La BCE n'avait guère d'autre choix. Lors de sa dernière réunion, le 6 mars, elle avait envisagé de marquer une pause en avril dans son cycle d'assouplissement monétaire. Le temps d'étudier les effets de ses six précédentes baisses de taux, et d'y voir plus clair dans les intentions de Donald Trump en matière de droits de douane. Mais au regard de l'offensive lancée par le locataire de la Maison-Blanche, la décision de baisser les taux a été « *unanime* », a déclaré Christine Lagarde, laprésidente de la banque centrale. Le chaos de la guerre commerciale intentée par le président américain au reste du monde et les menaces qu'il fait peser sur la croissance européenne ont largement dépassé les espoirs nés du

grand plan de relance allemand et de la volonté des pays européens de se réarmer. La Française n'a d'ailleurs pas caché son pessimisme lors de la conférence de presse. « *L'escalade majeure des tensions commerciales mondiales et les incertitudes qui en découlent devraient pénaliser la croissance de la zone euro en freinant les exportations, et pourraient peser sur l'investissement et la consommation* », a-t-elle expliqué.

Non seulement le risque d'une surchauffe de l'économie a disparu, mais un sévère ralentissement se précise. « *Le staff de la BCE avait estimé que la guerre commerciale pouvait coûter 0,3 point de croissance à la zone euro, et 0,5 point en cas de riposte de l'Union européenne, mais l'impact, selon notre analyse, pourrait plutôt être d'un point entier* », estime Alexandre Stolt, économiste Europe chez Goldman Sachs.

Autre écueil, pour Christine Lagarde, « *la détérioration du sentiment des marchés financiers pourrait entraîner un durcissement des conditions de financement, accroître l'aversion au risque et dissuader les entreprises et les*

ménages d'investir et de consommer ».

Cette baisse de taux était d'autant plus justifiée que, sur le front de l'inflation, tout semble sous contrôle. Les prix n'ont progressé que de 2,2 % sur 12 mois en mars - contre 2,7 % en février - très près de la cible de 2 % que s'est fixée la banque centrale. Et les craintes de voir de nouvelles flambées inflationnistes restent pour le moment écartées.

Pas de risque inflationniste

Deux facteurs auraient pu contribuer à une accélération de la hausse des prix à la consommation. Le premier est celui d'une riposte forte de l'Union européenne, instaurant des barrières douanières importantes renchérissant le prix des produits américains. Mais pour l'instant, la réaction de Bruxelles est restée très mesurée.

L'autre risque était de voir la devise européenne s'affaiblir, ce qui aurait mathématiquement renforcé le prix des importations. Notamment ceux des hydrocarbures libellés en billets verts. Mais c'est le contraire qui s'est produit. « *L'euro*

Documents sauvegardés

s'est apprécié de 5,3 % face au dollar depuis le 1er avril, et le pétrole est 16,6 % moins cher en euros », constate Felix Feather, économiste chez Aberdeen.

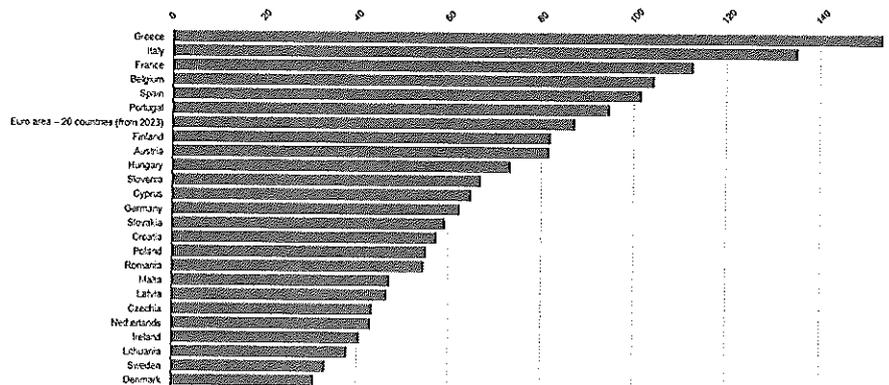
Les marchés ont donc déjà le regard tourné vers la réunion de juin. Ils misent sur une nouvelle baisse des taux, ce qui porterait celui de la facilité de dépôt à 2 %. Certains économistes le voient ensuite descendre à 1,5 %, voire 1,25 % dans le cas d'une crise. Une récession aux Etats-Unis, qui frapperait par contagion l'Europe, forcerait la BCE à réduire drastiquement le loyer de l'argent.

Comme il fallait s'y attendre, Christine Lagarde s'est refusée à donner tout indice sur les futures décisions de politique monétaire, répétant qu'elles seraient « dépendantes des données, et prises réunion par réunion ». Elle a en revanche précisé que la banque centrale devait se montrer « préparée » et « agile » pour pouvoir réagir au mieux dans un environnement aussi incertain.

« C'est une indication claire que la BCE ne craindra pas de réduire davantage ses taux », analyse Carsten Brzeski, économiste chez ING. Ce dernier estime toutefois qu'il faudra aller au-delà de l'effet d'annonce et que des baisses de taux ne suffiront pas à elles seules. « Christine Lagarde le sait. C'est probablement pourquoi, à la toute fin de la conférence de presse, elle a lancé un appel pressant aux gouvernements de la zone euro pour qu'ils se lancent enfin dans des projets à long terme attendus depuis longtemps, comme l'amélioration de la compétitivité ou l'union des marchés de capitaux », estime-t-il.

Guillaume Benoit

Dettes publiques des Etats de l'UE (en % du PIB), 2024



Source : Eurostat